LES SITES CONSEILLERLAGARDERE.COM - CONTACTLAGARDERE.COM - GROUPLAGARDERE.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site conseillerlagardere.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 12/03/2026. Il est proposé un livret d'épargne, avec un taux de rendement annuel net de 5,95 %, assorti d'un capital garanti à 100 %. Cela n'existe pas. Il est bien sur usurpé le nom d'un groupe important. Jamais il ne contactera les particuliers. Il a été aussi créé le nom de domaine contactlagardere.com

Les sites internet

Le site grouplagardere.com

Il a été créé le 18/03/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/grouplagardere.com

Le site contactlagardere.com

Il a été créé le 25/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/contactlagardere.com

Le site conseillerlagardere.com

Il a été créé le 26/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/conseillerlagardere.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 62 14 24 82
Le numéro 07 43 13 02 33

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

epargnecrypto.com	07 43 13 02 21
2a-invest.com	07 43 13 02 29
conseillerlagardere.com	07 43 13 02 33
financiere-alegia.com	07 43 13 02 33
mircal-gestion.com	07 43 13 02 42
online-globalpartners.com	07 43 13 02 57

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. Maxime VILORD

Les produits

Il est proposé un livret à 5.95 %. Cela n'existe pas.

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une vraie société. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Le site conseillerlagardere.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 12/03/2026.

Le site contactlagardere.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 10/04/2026.

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Le site grouplagardere.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 06/05/2026

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.